

**COMPTE-RENDU** du  
**CONSEIL MUNICIPAL** Mardi 15 Décembre 2009  
*Sous la présidence de Monsieur Le Maire : Denis GUILLERMARD*

Présents :

Mmes BEAUJEAN Françoise, DIEZ Evelyne, LAUDE Catherine  
Messieurs : DAMIAN TISSOT Patrick, GIRERD René, GROS Gilles, LEVEQUE Jean Marc,  
MOLTER François, RIGOTTIER-GOIS Denis, RUBAUD Pierre

Excusés ou absents : PEREIRA Thierry, BERNARD Mireille, PERRIER Lysiane, CURTIL Claudine  
Secrétaire de séance : GIRERD René

**ORDRE DU JOUR**

- Intervention de Monsieur TRAPES de l'O.N.F. au sujet de la gestion de la forêt communale par l'O.N.F : une présentation très complète de la forêt est faite (localisation, essences, exploitation, travaux...) ; un guide avec documents d'aménagement et propositions d'actions sera élaboré pour 15 ans (2023)  
A la suite de cet exposé, des conseillers se proposent de réactiver la commission « forêt » afin de réfléchir aux différentes propositions envisagées.
  
- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 9 Novembre 2009
  
- Compte-rendu des commissions :
  - \* Signalétique
  - \* Rénovation intérieure de l'Eglise
  - \* Grange de l'Epine
  - \* Marché - Commerces
  
- Compte-rendu des réunions de la C.C.L.A.  
Le bureau municipal a rencontré une délégation de la CCLA afin d'envisager les conditions et modalités d'une utilisation partielle des locaux de l'ancien groupe scolaire pour installer le centre social et les bureaux de la CCLA. Une implantation d'une micro-crèche est également envisagée dans la cour de ce bâtiment si le PLU le permet. Les participants sont d'accord également pour lancer une réflexion sur la gestion possible de la bibliothèque et de l'Ecole de musique par la Communauté de Communes.

**FINANCES**

### Décisions modificatives sur M49 - M14 – M4 (Denis GUILLERMARD)

La Préfecture par courrier reçu le 14 novembre, nous demande de régulariser les montants des articles D001 des budgets principal et eau. Monsieur le Maire fait part au CM des opérations qu'il convient d'effectuer pour répondre aux exigences de la Direction de l'Administration Territoriale.

D'autre part, diverses DM sont soumises à l'approbation du Conseil dont Monsieur le Maire donne le détail.

**Décision du Conseil : approbation à l'unanimité des décisions modificatives présentées par Monsieur le Maire**

### Débat d'orientation budgétaire (Denis GUILLERMARD)

Nous devons commencer à débattre sur les orientations budgétaires 2010 et déterminer les actions à mener pour cette prochaine année.

Le maire présente les grandes lignes du cadre budgétaire dans lequel les actions pour 2010 pourront être prévues ; une liste non exhaustive d'actions à envisager est présentée et pourra être complétée par l'ensemble des conseillers ; ensuite, lors d'une nouvelle discussion des choix seront faits afin d'arrêter les projets importants à moyen terme et de déterminer les petites actions pouvant être réalisées sur l'année.

### Recensement de la population : rémunération des agents recenseurs (Evelyne DIEZ)

Les 4 recenseurs sont recrutés, il s'agit de Mme LOPEZ, MILLION, MOREL et RICHARD. Les secteurs d'interventions sont déterminés et leur travail est organisé ainsi :

7 janvier : une demi-journée de formation à Domessin

Du 08 au 13 Janvier : repérage des logements sur le terrain et mise en place du carnet de route

14 Janvier : une demi-journée de formation à Domessin

Du 21 Janvier au 20 Février : passages de l'agent recenseur dans chaque logement pour remettre les feuilles de logement et feuilles individuelles puis pour les récupérer.

Il est proposé la rémunération suivante, celle-ci étant conforme à celle proposée par la Vie Communale :

1.30 € par formulaire « bulletin individuel » rempli

0.65 € par formulaire « feuille de logement » rempli

6 heures de formation rémunérées au SMIC

Forfait de déplacement de 150.00 €

**Décision du conseil : approbation à l'unanimité des montants proposés ci-dessus**

### Proposition d'avancement au grade de rédacteur principal : transformation de postes (Denis GUILLERMARD)

Les deux postes "Rédacteur" répondent aux critères d'avancement du grade "Rédacteur Principal". Le CM doit se prononcer sur cet avancement qui prendrait effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2010.

**Décision du conseil : approbation à l'unanimité pour la transformation des 2 postes de rédacteur, à temps complet en 2 postes de rédacteur principal à temps complet.**

## **BATIMENTS**

### Réfection de la toiture de l'ancienne école élémentaire (Denis GUILLERMARD)

Une visite sur place a permis de se rendre compte de l'état de la toiture (tuiles et charpente). Une rénovation s'impose : il faudra changer les tuiles mais également changer plusieurs poutres de la charpente. Nous allons demander des devis pour une inscription au prochain budget.

## **URBANISME**

### D.I.A.

Scp ARMAND et BENAT m <sup>2</sup>	A 1418 -1419	Route de la Crusille	160
Scp ARMAND et BENAT m <sup>2</sup>	A 1411 – 1412 – 1414	Route du Banchet	325
Maître DAVID m <sup>2</sup>	B 2346-2353-2342-2347	Les Tessonnières	1 662
Mtres COURAULT & BONAVENTURE m <sup>2</sup>	C 2999 p	La Merlière	736
Maîtres GIRAUD-TARPIN-BAVEREZ m <sup>2</sup>	A 3279	Route du col de l'Epine	426
Scp ARMAND et BENAT m <sup>2</sup>	A 2825 – 2830	Aux Rottes	1 179

### Etat sur PC – CU – DT

#### P.C.

GARNIER Alain	Les Bottières	Maison
---------------	---------------	--------

#### C.U.

Scp ARMAND et BENAT	Route de la Crusille	simple information
Maître GRILLAT	Les Envers	simple information
Maître GRILLAT	Le Neyret	simple information
Maître DAVID	Les Tessonnières	Opérationnel : construction d'une habitation
PERRIER Laurent	Les Tessonnières	« « « «
Scp COURAULT & BONAVENTURE	La Merlière	simple information

#### D.P.

CHARPINE Jacques	Route du 11 novembre	Création de places de stationnement
PERRIER Gérard	Les Bottières	Pose de 2 fenêtres de toit

## **VOIRIE & RESEAUX**

### Tarif de l'eau – année 2011 (Denis GUILLERMARD)

Un arrêté ministériel prévoit que le montant maximal de l'abonnement (incluant frais de location ou d'entretien du compteur) ne peut dépasser par logement desservi, 40 % du coût du service pour une consommation d'eau de 120 m<sup>3</sup>.

Au 1<sup>er</sup> Janvier 2010, ce pourcentage de 40 % sera remplacé par 30 %, le Conseil Municipal dispose d'un délai de 2 ans pour appliquer cette tarification. Aujourd'hui, le pourcentage de l'abonnement ressort à 41.40 % pour une consommation de 120 m<sup>3</sup>

Il faut donc revoir les tarifs applicables en Janvier 2011 pour la consommation d'eau 2010.

**Décision du conseil pour tarif en 2011 : prime fixe à 59.50 € - m<sup>3</sup> consommé à 0.7694 € - location annuelle du compteur à 2.00 €**

## **DIVERS**

### Bibliothèque municipale (Evelyne DIEZ)

- **Modification de la convention avec Savoie Biblio**

Nous reprenons le même modèle de convention qui nous liait à Savoie Biblio que celui que nous avons actuellement. Nous intégrons simplement la modification de surface qui passera de 52 m<sup>2</sup> actuellement à 130 m<sup>2</sup> ainsi que l'ouverture au public de 8 h hebdomadaires à 12 h. La modification de ces deux critères nous permettra de changer de niveau et de prétendre ainsi à des subventions plus importantes pour notre dossier en cours. Nous précisons aussi que cette convention nous laisse deux ans pour mettre effectivement ces critères en place.

- **Contrat de maintenance du logiciel - Microbib**

MICROBIB SARL nous adresse leur nouveau contrat de maintenance pour l'année 2010.

Le montant de la redevance ressort à 227 Euros/an H.T. (225 € plusieurs années).

**Décision du conseil : approbation à l'unanimité de la nouvelle convention à passer avec Savoie Biblio et du nouveau contrat de maintenance avec Microbib.**

### Forêt communale : (Denis GUILLERMARD)

- **Projet de révision d'aménagement de la forêt communale, période 2009-2023**

Le CM est appelé à se prononcer sur le projet de révision d'aménagement de la forêt communale couvrant la période 2009-2023 et sur les actions à mener et donner Pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous documents utiles.

- **Coupe à marteler**

Plusieurs coupes sont proposées à la vente et pour ce faire une délibération du CM est nécessaire pour approuver ces propositions. Si un membre du Conseil souhaite être présent à l'un des martelages prévus, il convient de la préciser sur la délibération.

**Décision du conseil : approbation à l'unanimité de la révision de l'aménagement de la forêt communale et du programme d'actions associé.**

**Approbation du martelage des coupes de bois. Messieurs LEVEQUE et GROS sont désignés pour assister au martelage.**

### Projet de modification du bassin de compétition d'aviron par le Conseil Général (Denis GUILLERMARD)

Explications de Monsieur le Maire sur les projets exposés lors d'une récente réunion avec le Conseil Général.

Cette modification du bassin de compétition ne pourra se réaliser que si le lac d'Aiguebelette est retenu pour les championnats du monde d'aviron en 2015.

**Le conseil donne son accord de principe sur le projet.**

#### Questions diverses

Micro-crèche : La Commission de la CCLA a proposé de créer une micro-crèche sur LEPIN LE LAC et une sur NOVALAISE. Cette dernière pourrait être placée dans la cour de l'ancienne Ecole Primaire qui présente l'intérêt d'être située dans le cœur du village sur le chemin du travail pour la plupart et d'offrir des places de parking accessibles. Cette construction d'une surface de 100 m<sup>2</sup> environ pourrait accueillir 9 enfants. Le CM est appelé à se prononcer sur ce projet afin de permettre à la Commission Sociale de la CCLA d'avancer dans son projet.

**Le conseil se prononce favorablement.**

#### **INFORMATIONS**

[Concours départemental des villes, villages et maisons fleuries : palmarès 2009](#)

Lecture du résultat : la commune est 6<sup>ème</sup>.

*Séance levée à 23 heures.*

Prochaine réunion du Conseil Municipal : mercredi 27 janvier 2010 à 19 heures.

Le Secrétaire de séance,

René GIRERD

Le Maire,

Denis GUILLERMARD